



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



Discours de SM le Roi à l'Assemblée générale des Nations Unies

SM le Roi Mohammed VI a adressé un Discours à la 70ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, dont lecture a été donnée, le mercredi 30/09/2015 à New York, par SAR le Prince Moulay Rachid.

Voici le texte intégral du Discours Royal:

"Louange à Dieu, Paix et salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale des Nations Unies,

Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,

Majestés, Altesses, Excellences,

Mesdames, Messieurs,

La présente session de l'Assemblée Générale des Nations Unies revêt une importance particulière, d'autant plus qu'elle connaîtra essentiellement l'adoption du Plan de développement durable de l'après 2015.

C'est l'occasion de réaffirmer notre engagement collectif pour réaliser les nobles objectifs énoncés dans la Charte de notre Organisation et répondre aux aspirations des peuples du monde.

Elle coïncide également avec la célébration du 70ème anniversaire de la fondation de notre

Organisation et ce, dans un contexte où la communauté internationale est en butte à des défis universels, lancinants et sans précédent, qui nécessitent une action collective, efficace et intégrée.

La position du Royaume à l'égard de ces défis et des différents conflits et autres questions à caractère régional ou international, sera exposée au cours des réunions des commissions de l'Assemblée Générale, ou dans le cadre des rencontres ministérielles qui se tiendront en marge de l'Assemblée.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

L'élaboration du plan de développement pour les quinze années à venir doit reposer sur une évaluation objective de ce que nous avons fait depuis l'an 2000.

Avons-nous, en effet, été capables de changer le vécu quotidien des pauvres ? Les résultats obtenus sont-ils robustes et durables pour résister aux agitations, aux guerres et aux crises économiques et sociales ?

Le bilan des Objectifs du Millénaire pour le Développement fait apparaître des progrès tangibles entre 1990 et 2015. Il n'en reste pas moins que les disparités entre les régions dans le monde et au sein même de certains Etats, constituent, par leur ampleur, une source d'inquiétude légitime.

Cette situation qui porte préjudice à l'image de la coopération internationale, et jette le doute sur notre action collective au sein des Nations Unies, ne doit pas être synonyme d'échec.

Elle doit plutôt pousser tous les acteurs à s'interroger sur le meilleur moyen de promouvoir le développement et de corriger les défaillances que connaît la coopération internationale.

Dans ce contexte, le Royaume du Maroc espère que les Objectifs de développement durable contribueront à mettre au point un programme ambitieux susceptible de changer la donne à tous les niveaux, aux plans national, régional et international.

Quelle que soit la pertinence du Plan de développement durable, avec ses perspectives, sa

crédibilité restera tributaire de notre capacité à lui trouver les moyens de financement nécessaires.

C'est pourquoi la coopération internationale doit être en phase avec la nouvelle réalité internationale. Elle doit s'affranchir de l'héritage du passé, des calculs géopolitiques et des conditions rédhibitoires attachées à l'obtention d'un soutien.

L'épidémie d'Ebola a révélé que, hormis les expressions de solidarité dictées par la situation, le soutien international aux pays touchés a été insuffisant, voire en-deçà du niveau de mobilisation et d'engagement requis par cette situation grave.

Monsieur le Président,

La réalisation du développement ne se fait pas par des décisions bureaucratiques, ou par le biais de rapports techniques fin prêts et manquant de crédibilité.

Cela requiert plutôt la connaissance profonde de la réalité des peuples et de leurs spécificités, l'analyse objective des contextes dans lesquels ils vivent, et le travail de terrain sérieux qui répond à leurs aspirations et à leurs préoccupations réelles.

Je connais très bien les situations difficiles en Afrique et je sais ce que je dis. En fait, nombre d'Africains vivent dans des conditions extrêmement dures. Et la réalité est infiniment plus cruelle et plus amère que ce qui est indiqué dans les rapports de certaines organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales.

Toute leur vie est un combat et des défis subis au quotidien. Ils affrontent la dureté des temps et la pénurie des moyens. Mais ils vivent avec dignité, mus en cela par un engagement patriotique sincère pour un avenir meilleur.

Aussi, remédier à cet état de choses nécessite l'adoption, à moyen terme, d'une vision inclusive et cohérente, aux dimensions complémentaires les unes des autres.

Ceci requiert également des initiatives pratiques et urgentes car la dégradation de la situation et les nécessités pressantes du quotidien ne peuvent attendre que la bureaucratie internationale se réveille pour prendre les décisions requises.

Dans cette optique, l'Afrique doit être au cœur de la coopération internationale pour le développement afin de l'aider à s'affranchir de son passé colonial et à libérer ses énergies.

Aussi, le Maroc lance un appel à l'Organisation des Nations Unies et aux institutions financières régionales et internationales pour élaborer un plan d'action pour la transformation économique en Afrique et fournir des ressources pérennes pour son financement.

Aujourd'hui, l'Afrique, malgré ses atouts, se trouve à la croisée des chemins.

Sans un soutien international substantiel et tangible, le continent connaîtra des écarts criants et graves entre ses pays. Des pays engagés dans le processus de développement et de progrès et d'autres se débattant dans leurs problèmes et s'enlisant dans la pauvreté, l'ignorance et l'instabilité.

Nous appelons également à ce que la paix et la stabilité soient placées en tête des priorités pour prévenir les conflits, faire face à l'extrémisme et au terrorisme et régler la problématique migratoire. Ceci devrait se faire suivant une approche qui tienne compte de la dignité des immigrés et de la préservation de leurs droits fondamentaux, et qui s'attaque aux causes profondes de ce phénomène.

Monsieur le Président,

L'Initiative nationale pour le Développement humain, que Nous avons lancée dans notre pays et qui célèbre cette année son dixième anniversaire, a contribué à endiguer la pauvreté, la marginalisation et l'exclusion et à réduire les disparités interrégionales.

Elle a également permis au Maroc d'atteindre dès 2013 le premier objectif du Millénaire pour le Développement.

Ceci a fait que les instances internationales ont classé le Maroc en troisième position parmi les cinq premiers pays au monde à avoir adopté les meilleurs programmes et les meilleures initiatives d'utilité publique.

Nous sommes disposés à mettre notre expérience dans ce domaine au service de nos partenaires, notamment en Afrique.

Le Royaume du Maroc, de par sa position géographique et ses choix stratégiques, s'implique dans toutes les questions et problématiques mondiales.

Qu'il s'agisse d'immigration, de droits de l'Homme, de changement climatique, de développement durable ou de lutte antiterroriste, le Maroc apporte des réponses nationales, qui constituent une contribution qualitative aux efforts internationaux visant à relever ces défis planétaires sans précédent.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

L'engagement du Maroc à s'impliquer dans ces questions universelles prend un relief particulier dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques, qui comptent parmi les plus grandes menaces guettant l'humanité entière.

Ainsi, depuis Notre participation au Sommet de Rio en 1992, le Maroc s'est attelé à mettre au point une politique nationale en matière d'environnement, fondée sur la mobilisation de tous les acteurs concernés et la bonne gestion des ressources financières dédiées au climat.

Cette politique s'est notamment traduite par l'adoption de la Charte nationale de l'Environnement et le lancement du Plan Maroc Vert, ainsi que la mise en chantier du programme ambitieux des énergies renouvelables, solaire et éolienne, qui vise à couvrir 42pc des besoins énergétiques du Maroc à l'horizon 2020.

Fidèle à ses engagements en matière d'environnement, le Royaume a présenté officiellement en 2015 sa contribution prévue déterminée au niveau national, qui contient des engagements forts et ambitieux au titre de sa participation à la mise en place d'un ordre environnemental international solidaire et équitable.

Dans le même cadre, nous proposons que le Maroc accueille, en 2016, la vingt-deuxième Conférence des Etats-parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques.

Nous saisissons cette occasion pour renouveler notre soutien aux efforts déployés par la France pour parvenir, au cours de la vingt-et-unième Conférence prévue à Paris, à un accord mondial global, durable et équilibré et juridiquement contraignant.

De ce fait, Nous voyons dans les conférences de Paris et de Marrakech deux étapes complémentaires l'une de l'autre pour réaliser un progrès qualitatif dans la lutte contre les changements et éviter l'échec précédent dû à la faiblesse de la coordination et de la coopération entre les différents partenaires.

C'est précisément de là que vient l'importance de "l'Appel de Tanger" que Nous avons lancé avec Son Excellence le Président François Hollande, le 20 septembre courant, pour une action internationale collective, solidaire et forte en faveur du climat.

Le choix du Maroc pour le lancement de cette initiative conjointe n'a pas été fortuit. Il vient plutôt en témoignage de considération pour notre pays qui figure à l'avant-garde des Etats africains ayant adopté un plan national efficient dans le domaine des énergies renouvelables.

Fidèle à son approche solidaire, le Maroc ne ménagera aucun effort pour faire entendre la voix et les préoccupations du continent africain et celles des petits pays insulaires en voie de développement, qui sont les plus vulnérables aux changements climatiques.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

L'Organisation des Nations Unies, qui fête aujourd'hui son soixante-dixième anniversaire, a atteint l'âge de la maturité, de la sagesse et de la responsabilité. Ce sont ces mêmes principes et ces mêmes valeurs qui doivent régir l'action de la communauté internationale pour régler les différends régionaux.

Son travail ne devrait pas être un facteur d'instabilité pour les pays qui contribuent à l'action et à la coopération multilatérales.

Aussi, le Maroc refusera toute aventure irresponsable concernant le différend régional autour du Sahara marocain.

En effet, plusieurs puissances internationales ont pleinement conscience que les conceptions éloignées de la réalité qui sont élaborées dans les bureaux, et les propositions fallacieuses ne peuvent que mettre en péril la situation dans la région.

Nous avons bon espoir que l'Organisation des Nations Unies poursuivra ses efforts pour régler les différends par les voies pacifiques, et maintiendra son engagement à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats pour réaliser la paix, la sécurité et la stabilité auxquelles aspirent les peuples du monde.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".